

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington tiendra une session extraordinaire le lundi 18 décembre 2023, à 19h30 au lieu ordinaire des délibérations du conseil, pour adopter ses prévisions budgétaires 2024, son programme triennal des immobilisations et l'imposition des taxes pour l'année 2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires, le programme triennal des immobilisations et l'imposition de la taxe.

DONNÉ À Packington, ce 9^e jour de novembre 2023.


Secrétaire-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 335 et 348 du code)

Je, soussigné, résidant à Packington, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé et en affichant deux (2) copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h heures et 12 heures, le 9^e jour de novembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour de novembre 2023.

Signé : 
Michael Marmen, directeur général adjoint